L'ALTERNATIVE PARTICIPATIVE

Pourquoi avoir constitué une autre liste?

La démocratie représentative consiste à élire des représentants à qui les citoyens délèguent leurs pouvoirs. Mais nous constatons parfois, à l'échelle locale, et notamment à Mundolsheim :

- un accaparement du pouvoir par un petit groupe d'élus, le maire et quelques adjoints,
- une faible implication des habitants à la vie de la commune, implication qui se limite quasiment au seul acte de vote une fois tous les six ans.

C'est pourquoi la démocratie locale doit évoluer pour laisser place à de nouveaux modes de fonctionnement.

Nous souhaitons une équipe d'élus qui instaurera une **gouvernance participative** pour replacer l'habitant dans sa fonction politique, au service d'un bien-vivre-ensemble, respectueux de l'humain et de son environnement.

Nous n'avons pas retrouvé cette volonté d'évolution de la démocratie dans le dernier mandat, que ce soit en matière de transparence, de participation ou de gouvernance, et nous sommes convaincus que Mundolsheim pourrait être bien plus dynamique.

Aussi, avons-nous décidé de constituer une autre liste où la participation citoyenne serait au cœur du fonctionnement de la commune.

Ce document présente ce que nous considérons comme étant des dysfonctionnements du mandat précédent. Ils nous ont motivé à proposer une alternative.

En matière de transparence

La transparence est un maillon essentiel du bon fonctionnement et de l'implication des citoyens - <u>voir notre</u> <u>document sur la communication transparente</u>

Or, nous découvrons souvent les projets lorsqu'ils sont en cours de réalisation ou finalisés. L'information semble cantonnée à un cercle restreint de personnes, les outils de communication pourraient être mieux utilisés pour informer tous les habitants.

Par ailleurs, Il n'existe pas de compte-rendu partagé des réunions de la municipalité ni d'argumentation des décisions prises.

Quelques exemples:

 L'information autour de l'aménagement de la place de l'église a été donnée durant la journée du patrimoine (~50 personnes touchées). Puis un panneau a été installé à la mairie, mais sans aucune autre communication.

- Suite à la consultation, en mai 2018, pour l'aménagement de l'arrière de la mairie, les propositions des citoyens ont été partiellement rendues publiques via le Facebook de la mairie et lors de la soirée moules frites en novembre 2018. Puis le projet à été diffusé, apparemment acté, par le biais d'un schéma, durant la campagne électorale de la liste sortante.
- Les délibérations des Conseils Municipaux sont uniquement des procès-verbaux des décisions prises, sans rendre compte des échanges. Concernant les commissions municipales, aucun compte-rendu n'est rédigé et partagé.

• ...

En matière de participation citoyenne

La participation recouvre un ensemble de pratiques qui peuvent être hiérarchisées en fonction de" l'intensité de la participation" - voir notre document sur la participation

Durant le dernier mandat, nous avons pu constater une absence quasi-totale de concertation et de coconstruction. Hormis la concertation pour le quartier du parc, organisée par la SERS, ou encore l'aménagement de l'arrière de la mairie qui s'est limité à une simple consultation, la plupart des évènements de participation se résument à de simples réunions publiques d'information avec un temps de questions/réponses.

Concernant les projets structurants, ils se limitent souvent à une enquête publique où le seul moyen de s'exprimer nécessite de se rendre à la mairie pour échanger avec le commissaire enquêteur ou de noter ses remarques dans le registre d'enquête publique, comme pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la construction de la 4ème voie ferrée entre Vendenheim et Strasbourg, le réaménagement de la Zone Commerciale Nord...

Quelques réunions de présentation se sont déroulées à l'initiative de l'Eurométropole, comme pour la réorganisation des lignes de bus du quadrant nord de Strasbourg, par exemple.

Autres exemples de faible participation

- La consultation pour l'aménagement du parvis de l'église catholique a été faite en 2 temps : appel à participation à un atelier citoyen pour l'aménagement floral du parvis, puis discussion en fin d'atelier avec les participants ; sollicitation lors de la journée du patrimoine avec la mise en place d'un panneau d'affichage. La communication était insuffisante pour permettre aux habitants de participer.
- Pour l'aménagement du parking à côté de La Poste, il n'y a eu aucune participation (information, consultation...). Ce projet aurait pu constituer une opportunité d'amélioration de cet espace et ne pas se limiter à une simple rénovation du parking.

Nous déplorons également que les initiatives citoyennes ne soient pas encouragées et soutenues par la commune, hormis lors des journées citoyennes.

Par exemple,

- Le pédibus a été mis en place et géré par la commune avant 2014, puis son fonctionnement a été supprimé par la nouvelle municipalité. C'est un collectif citoyen qui l'a remis en place, en étant peu soutenu (difficulté pour l'impression de flyers, peu de communication pour encourager son utilisation...).
- Le collectif EntrainMundo a bénéficié de peu d'écoute de la municipalité en place, de l'absence de transparence et d'informations sur les dossiers en cours, les projets structurants proposés n'ont pas ou peu été soutenus ou même bénéficiés d'un retour ou d'un avis, et la commune s'est réappropriée certaines actions portées par le

collectif. La mise en œuvre d'un pont pour piétons ou cyclistes sur la Souffel, à proximité de la voie ferrée, permettant de faire la liaison entre la commune et la ZAC des Maréchaux, est symptomatique du non-respect des engagements : suite aux propositions, le projet a été construit et un atelier planifié pour sa réalisation, mais la mairie s'est désengagée sans la moindre explication.

- Diverses propositions du collectif citoyen MUNDO 2.0 sont restées sans suite, telles que le compostage collectif au pied d'immeubles, la création d'un verger participatif...
- ...

Zoom sur la journée citoyenne

Une journée citoyenne est l'occasion de fédérer les énergies et de permettre à chacun de devenir acteur de la ville. Encore faut-il mettre en œuvre des projets coconstruits et ambitieux. Les ateliers des dernières journées citoyennes se sont limités à de l'entretien d'espaces verts et à de la décoration d'autres espaces. Ils auraient pu être enrichis des propositions du collectif citoyen MUNDO 2.0 : rénovation d'un chemin le long de la Souffel et construction d'un petit pont de bois sécurisé, mise en place de panneaux pédagogique à l'arboretum de la colline de Hausbergen, aménagement du parc à proximité du collège après concertation avec les parties intéressées... Nous regrettons, par ailleurs, que les plantations de la rue du Furchgaessel et les bacs en béton n'aient pas été entretenus et aient par conséquent rapidement dépéris.

En matière de gouvernance

La durée des séances du conseil municipal, souvent proche de 30 min parfois 60 min en présence d'intervenants extérieurs, illustre l'absence de débats et la pauvreté des sujets abordés. Les séances se limitent généralement à la lecture de la délibération et au vote.

De plus, une "charte de déontologie de l'élu de l'opposition" votée durant une séance du conseil municipal a limité les possibilités d'expression de l'opposition : le nombre de caractères est restreint à 812 dans l'encart de l'opposition du bulletin municipal trimestriel, les questions sur les points divers sont à déposer par écrit 2 à 3 semaines avant la séance alors que les sujets à traiter sont partagés souvent 5 jours avant la réunion...

Concernant les commissions municipales, elles ne sont plus ouvertes aux habitants, se limitent à la présence de 4 à 5 élus, avec peu de réunions dans l'année et sans restitution par le biais de comptes rendus. Elles font souvent l'objet de présentation de projets et non pas de réflexion commune. Les décisions sont prises ailleurs, sans concertation ni même information des membres de la commission municipale.

En matière de dynamisme

Le dynamisme d'une commune n'est pas mesuré par le nombre d'associations présentes sur la commune mais par la multitude de projets et d'évènements, en tenant compte des indicateurs de réussite.

Quelques projets pertinents ont été menés durant le dernier mandat, mais ils auraient certainement pu être fortement enrichi par une participation citoyenne.

Par ailleurs, la municipalité s'est parfois appropriée des projets qui étaient portés par des associations. Certains d'entre eux correspondaient à des opportunités proposées par l'Eurométropole ou d'autres organismes.

Nous avons finalement le sentiment que de nombreux autres projets auraient pu être réalisés en 6 ans.

Quelques exemples:

• Le PLU est l'opportunité d'ouvrir des espaces constructibles, des espaces à protéger, de se projeter dans le futur en inscrivant des emplacements réservés pour mettre en œuvre des projets. Des ateliers ont été organisés dans

certaines communes avec les habitants et ont donné lieu à de nombreuses améliorations. Le faible nombre d'emplacements réservés dans le PLU (12 emplacements pour Mundolsheim, alors que Vendenheim en a défini 81) illustre la pauvreté des projets de Mundolsheim.

• Le schéma directeur vélo de l'Eurométropole de Strasbourg propose un programme d'action afin d'augmenter la part modale du vélo dans les déplacements. Ce document identifie principalement les aménagements à réaliser pour compléter le réseau cyclable de l'agglomération. Au cours du dernier mandat, la municipalité a fait retirer un grand nombre de projets d'aménagement du schéma directeur vélo, toujours sans concertation, ni information. (Les plans ci-dessous présentent l'évolution entre 2011 et 2018).

• ..